
LIT-1000-A METHODOLOGIE ET RECHERCHE EN ETUDES LITTERAIRES

Description du cours

Les apprentissages faits dans ce cours sont fondamentaux et leur bonne acquisition conditionne toute la suite des études littéraires. Ce cours vise une connaissance et une maîtrise des outils propres à la réflexion objective. Il ne s'agit donc pas d'une initiation aux différents modèles critiques de la littérature (histoire littéraire, psychocritique, sémiologie, sociologie, etc.) mais de l'acquisition préalable d'une démarche et de principes généraux guidant l'élaboration d'une étude littéraire. Le parcours méthodologique proposé couvre différentes étapes allant de la lecture et de la compréhension d'un sujet jusqu'à la présentation matérielle d'un travail écrit.

Objectif général

Acquérir et maîtriser les instruments et les aptitudes méthodologiques adaptés aux études littéraires.

Objectifs particuliers

- Lire et comprendre un sujet.
- Reconnaître et construire une problématique, c'est-à-dire arriver à dégager des questions pertinentes et établir la voie d'un raisonnement logique.
- Connaître et utiliser les outils de recherches bibliographiques en littératures française et québécoise (incluant les bases de données).
- Connaître les règles de présentation d'un travail écrit et savoir les appliquer.
- Construire un plan détaillé qui soit articulé, cohérent et convaincant.
- Maîtriser les principes discursifs de l'argumentation.
- Distinguer quatre types de travaux écrits : la dissertation, le résumé, le compte rendu et la synthèse.

Contenu du cours et formule pédagogique

Le cours se présente comme un parcours cohérent couvrant les différentes étapes d'élaboration d'un travail écrit en études littéraires, avec une insistance sur l'exercice de la dissertation : étude du sujet, construction d'une problématique, recherches bibliographiques et consolidation de la problématique, plan détaillé, dissertation. L'étudiant aura à réaliser une série de travaux et d'exercices faisant état des différentes étapes d'élaboration d'une dissertation.

Aux exposés magistraux du professeur s'ajouteront des exercices en classe, le plus souvent menés en équipe.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent : A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable : D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon : B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant : E = 0-54	
Bon : C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67		

Échelle de conversion de notes (2^e et 3^e cycles)

Excellent : A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Bon : C+ = 72-74	C = 68-71
Très bon : B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant : E = 0-67	

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fera sur la base de travaux écrits, de deux examens, d'une rencontre individuelle et d'une série d'ateliers en classe.

Les modalités d'évaluation (et les dates) seront confirmées lors de la première séance.

La visite guidée de la Bibliothèque et la séance d'initiation aux banques de données sont obligatoires. La participation à toutes les composantes de l'évaluation est obligatoire.

La « Politique d'évaluation des études, des travaux et de la correction de la langue » du Département des littératures sera appliquée (elle est disponible sur le site internet du département : <http://www.lit.ulaval.ca>). On y trouve également le barème de conversion des notes en lettres. Une pénalité de 10% par jour de retard (semaine et fin de semaine) sera encourue pour les travaux remis en retard.

Ouvrages au programme

À déterminer